asfe

Alliance Solidaire des Français d'Europe du Sud

Faire évoluer l'AFE pour renforcer son utilité

L'Assemblée des Français de l'étranger constitue un espace de réflexion précieux sur les enjeux propres à nos communautés établies hors de France. Pourtant, ses prérogatives demeurent essentiellement consultatives, ce qui limite parfois son impact concret et peut générer de la frustration parmi les élus qui s'y investissent fortement.

Nous souhaitons ouvrir une réflexion sur l'évolution de l'institution afin de renforcer son utilité, son influence et sa capacité à faire avancer les dossiers des Français de l'étranger.

Cette réflexion devra également porter sur la pertinence du double niveau actuel de représentation. De nombreux Conseillers des Français de l'étranger, qui participent pleinement à la vie démocratique de leurs circonscriptions sans siéger à l'AFE, peuvent légitimement souhaiter contribuer davantage aux travaux de l'Assemblée.

Renforcer l'information et la transparence

Les Conseillères et Conseillers des Français de l'étranger doivent pouvoir suivre facilement les travaux de l'AFE et connaître les positions défendues par leurs représentants.

Lors de la précédente mandature, notre groupe, Solidaires & Indépendants, a mis en place une lettre d'information adressée à l'ensemble des élus à l'issue de chaque session. Nous poursuivrons cette démarche de transparence en l'enrichissant et en développant de nouveaux outils de communication afin que tous les élus, y compris ceux qui ne siègent pas à Paris, soient régulièrement informés des débats, des travaux et des résultats obtenus.

Faire de l'AFE un relais au service des élus de terrain

L'un des principaux atouts de l'AFE réside dans les échanges directs qu'elle permet avec les administrations françaises : Direction des Français à l'étranger, fiscalité, retraites, enseignement, protection sociale ou encore action consulaire.

Notre ambition est de mettre ces contacts et cette expertise au service de l'ensemble des Conseillères et Conseillers des Français de l'étranger. Les élus à l'AFE doivent être des relais accessibles, capables de porter les préoccupations du terrain, de faciliter les échanges avec l'administration et d'aider à débloquer les situations complexes rencontrées par nos compatriotes.

L'élu AFE doit être à la fois un porte-parole et un facilitateur, au service de tous les élus de la circonscription.

NOS CANDIDATS

Annie REA

Adrien NICASTRO

Belgin OZDILMEN

Rémi Emrah GOCMEN

Carole de BLESSON